

Big pharma suisse a versé 1,4 milliard de francs suisses aux médecins et hôpitaux...

écrit par Docteur Dominique Schwander | 21 septembre 2023



Image : Transition News/Midjourney



Image : Transition News/Midjourney

J'aimerais bien avoir les mêmes renseignements sur ce que les labos ont versé aux médecins, hôpitaux etc. en France !

Dominique Schwander

Ils ont acheté des médecins et des hôpitaux
Depuis 2015, les entreprises pharmaceutiques suisses ont versé 1,4 milliard de francs suisses aux médecins, hôpitaux et autres établissements de santé. En tête de liste en 2022 figuraient Novartis, Roche et Pfizer.

L'année dernière, 65 entreprises pharmaceutiques ont versé au total 221 millions de francs suisses à des médecins, des hôpitaux, des sociétés spécialisées, des organisations de patients et d'autres institutions du secteur de la santé. En 2021, c'était 196 millions de francs suisses. C'est ce qui ressort d'une évaluation du réseau de recherche Ringier Axel Springer.

Depuis 2015, date de l'introduction du Code de coopération pharmaceutique, qui oblige les entreprises pharmaceutiques à divulguer ces chiffres, ces entreprises ont payé au total 1,4

milliard de francs suisses.

Comme le rapporte le Ringier's [Blick](#) , Novartis est actuellement le plus généreux avec 31 millions de francs suisses en 2022, suivi de Roche avec 21,9 millions et de Pfizer avec 20 millions.

Selon [Blick](#) , les sociétés pharmaceutiques paient aux médecins, par exemple, des frais de conférence, des frais d'hébergement et des honoraires de consultation. Ils sponsoriseraient également des événements de formation organisés par des réseaux médicaux, des hôpitaux et des cercles de qualité. De plus, les sociétés pharmaceutiques paieraient les hôpitaux pour des projets de recherche clinique.

Sur www.pharma.gelder.ch, vous pouvez savoir si, par exemple, votre propre médecin de famille reçoit de l'argent de l'industrie pharmaceutique. Près de 3 700 personnes l'ont fait en 2022. Selon l'évaluation, environ 7,5 millions de francs suisses ont été transférés directement aux médecins en 2022. C'est un million de plus que l'année dernière.

Selon [Blick](#) , c'est un spécialiste de l'ostéoporose vivant au bord du Léman qui a le plus bénéficié de ces subventions. Ils ont été payés par une seule société, Mylan Pharma GmbH de Steinhausen dans le canton de Zoug, qui fait partie du groupe international Votaris. Mylan est actif, entre autres, avec des médicaments dans le domaine de l'ostéoporose.

Ce qui est positif, c'est que le nombre de médecins subventionnés a diminué depuis 2015, passant de 4 131 à 3 698. Après avoir diminué les années précédentes, il a augmenté de façon spectaculaire en 2022, puisqu'il n'y avait que 3 289 bénéficiaires en 2021. **Le montant perçu par les médecins a également augmenté d'environ un million de francs suisses au cours de ces années et s'élève à 7,5 millions en 2022.**

Les hôpitaux, réseaux de médecins, associations de patients,

sociétés spécialisées et autres établissements de santé ont bénéficié d'un montant total de 124 millions, contre 106 millions l'année précédente, soit une augmentation considérable de 17 %.

Les hôpitaux ont reçu 89,7 millions de francs suisses supplémentaires pour des projets de recherche clinique. L'année précédente, ils étaient de 82,4 millions. Blick note qu'on ne sait pas quel hôpital en bénéficiera. **Ce manque de transparence est justifié par le secret de la recherche.** Le journal précise :

« Cela signifie : il y a encore du silence sur la majorité de l'argent qui va aux hôpitaux. »

L'analyse des données montre également que plus de 40 réseaux de médecins ont reçu des fonds de parrainage l'année dernière. C'est Pizolcare AG qui a collecté le plus, soit 69 000 francs. Depuis 2015, ces revenus s'élèvent à 642'000 francs. En plus des cotisations qui ont été facturées via votre propre association de soutien, selon l' [observateur](#) , vous recevez près de 700'000 francs suisses.

Le journal explique que la loi sur les médicaments autorise explicitement de tels paiements. Ils doivent simplement être réglementés contractuellement et ne doivent pas représenter un « avantage indu » pour les médecins. L' *observateur* poursuit :

« En fait, Pizolcare est un excellent exemple de la manière dont l'industrie pharmaceutique achète un accès direct à la profession médicale. Le fabricant de médicaments génériques Mepha a ainsi soutenu, à hauteur de 19 500 francs, un colloque de médecins, les cercles de qualité du réseau, un programme de formation des patients et une formation continue pour les assistants médicaux. En échange, plusieurs représentants commerciaux de l'entreprise pharmaceutique ont été autorisés à assister aux événements, à accrocher des

affiches, à distribuer des documents et à apposer le logo.

Selon l' observateur , Pizolcare a reçu des « honoraires de services et de conseils » de Novartis. Cependant, le terme est interprété généreusement :

«Le groupe a été autorisé à envoyer aux médecins du réseau des «informations sur les produits scientifiques» et à apposer son logo via la newsletter pour 3000 francs. Selon le président de Pizolcare, Keller, Novartis a également été autorisé à participer avec son propre personnel aux assemblées générales du réseau médical et de l'association de soutien. Ici, il y a eu des « discussions fondamentales sur le système de santé » du point de vue des soins gérés, c'est-à-dire « des informations provenant de la base sur l'avenir possible du système de santé ».

Mais le journal cite également un exemple inverse : celui de l'association Medix Suisse. Avec 800 médecins et dix entreprises propres, il s'agit du plus grand réseau de Suisse. Son président, Felix Huber, trouve le sponsoring pharmaceutique « choquant » et l'a clairement indiqué :

«Nous n'acceptons pas d'argent et voulons être indépendants. Je ne veux pas être endetté envers l'industrie pharmaceutique. (...) Nous n'avons pas besoin de cet argent, nous pouvons nous financer autrement.»

Aucun contrôle

Explosif : Selon l' observateur , l'Office fédéral de la santé publique (OFS) reconnaît qu'il n'a jamais analysé lui-même les données publiées par l'industrie pharmaceutique depuis huit ans.

En fin d'article, le journal revient plus en détail sur la « zone grise » juridique de l'argent du parrainage. Bien que les

« avantages monétaires » soient généralement interdits, la loi autorise les paiements sous certaines conditions. C'est le cas lorsque les fonds ne sont pas liés à des conditions et exigences visant à influencer le comportement de prescription médicale. De plus, les prestations fournies par les bénéficiaires doivent être « appropriées ».

L'observateur souligne deux nouveaux [articles](#) dans la loi sur les produits thérapeutiques entrés en vigueur en 2020. Ceux-ci devraient renforcer l'intégrité et la transparence. Cependant, on ne sait pas exactement comment le BAG surveillera la nouvelle législation. À ce jour, l'autorité n'a ouvert aucune procédure pénale administrative.

Il n'est pas non plus clair si le BAG dispose d'un programme d'audit et examine au moins de manière aléatoire les contrats entre médecins, réseaux de médecins, hôpitaux et industrie pharmaceutique. Selon le BAG, « certaines tâches ont été quelque peu reportées » en raison de la pandémie, mais des « structures de contrôle » ont été mises en place. Ivo Meli, responsable des questions de santé à la protection des consommateurs, explique :

«Une réglementation juridique efficace nécessite également un contrôle.»

Source:

[Observateur : C'est ainsi que les pharmaceutiques se rapprochent des médecins](#) – 14 septembre 2023

[Blick : Des dons d'une valeur de plusieurs millions pour les médecins et les hôpitaux révélés](#) – 14 septembre 2023

[Réseau de recherche Ringier Axel Springer : Fonds](#)

[pharmaceutiques Suisse](#)

Traduction google

<https://transition-news.org/gekaufte-arzte-und-krankenhauser>